

Les conférences mondiales sur le climat

Chaque année, les conférences des parties (COP) réunissent des experts climatiques et permettent aux États de définir les engagements internationaux pour la lutte contre le changement climatique.

Les COP sont organisées tous les ans depuis 1997. Certaines ont été marquées par des engagements forts.

1997 (COP1) : C'est lors de cette conférence que le fameux Protocole de Kyoto a été signé. 37 pays se sont engagés sur des « objectifs contraignants » de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but était alors d'atteindre une réduction globale des émissions de 5,2 % entre 2008 et 2012 (par rapport à 1990). Depuis, 193 pays ont ratifié ce protocole, entré en vigueur en 2005.

2001 (COP7) : Cette conférence a été marquée par la signature de l'Accord de Marrakech qui prévoit une aide des pays développés vers les pays en développement

2005 (COP11) : Le Protocole de Kyoto entre en vigueur. Puisque 55 pays ont ratifié ce traité et que tous les pays l'ayant ratifié émettent au total au moins 55 % des émissions de CO₂ de 1990, le Protocole devient effectif.

2007 (COP13) : Le Plan d'action de Bali est annoncé. C'est le début des négociations post 2012, c'est-à-dire post protocole de Kyoto.

2008 (COP14) : Lors de la Conférence de Poznan, les 27 pays de l'Union européenne sous présidence française s'entendent sur les moyens de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 20 % en 2020 par rapport à 1990.

2009 (COP15) : Avec l'Accord de Copenhague, les leaders mondiaux se sont mis d'accord sur un objectif de limitation du réchauffement planétaire à 2 °C et une aide des pays développés de 30 milliards de dollars sur 2010-2012, portée à 100 milliards de dollars par an en 2020.

2015 (COP21) : La Conférence des parties des Nations unies sur les changements climatiques s'est tenue à Paris et s'est conclue avec la signature de l'Accord de Paris. Ratifié par de nombreux pays, il a été une étape historique dans la reconnaissance internationale de la notion de changement climatique. Un accord universel ambitieux sur le climat qui a comme objectif de contenir la hausse des températures bien en deçà de 2 °C et de s'efforcer de la limiter à 1,5 °C.

2016 (COP22) : La Conférence de Marrakech s'inscrit dans la continuité de l'accord de Paris avec comme objectif d'obtenir des engagements des pays sur des actions concrètes à mettre en place pour lutter contre le changement climatique.

2017 (COP23) : La Conférence a été organisée aux Îles Fidji. En vue du bilan d'étape de la COP24, cette conférence a permis de clarifier les règles d'application de l'Accord de Paris. Vingt pays dont la Grande-Bretagne, le Canada et le Mexique se sont engagés à abandonner le charbon.

2018 (COP24) : À Katowice, 196 pays se sont mis d'accord pour adopter un mode d'emploi (« rulebook ») pour appliquer les Accords de Paris de 2015.

2019 (COP25) : À Madrid, près de 80 États ont montré qu'ils étaient prêts à accroître leurs efforts en 2020.

2021 (COP26) : La Conférence de Glasgow a établi le zéro carbone (neutralité carbone) en 2050 comme un objectif atteignable.

Pour respecter les accords de Paris !



L'**accord de Paris** est un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. ... Son objectif **est** de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2, de préférence à 1,5 degré Celsius, par rapport au niveau préindustriel.



2022 (COP27) : La Conférence de Charm el Cheikh en Égypte a mis l'accent sur la justice climatique. De plus en plus d'États développés ont pris des engagements pour accompagner les pays du Sud dans le financement de leur adaptation climatique et des « pertes et dommages ». Un Fond spécial pour les pertes et dommages a été créé et le fond pour l'adaptation climatique devrait être renforcé.

En 2023, la 28^e COP se tiendra à Dubai aux Emirats Arabes Unis

La COP28 aura lieu en **novembre 2023** présentera pour la première fois le **Bilan Mondial**, le mécanisme d'évaluation de l'Accord de Paris.

Ce bilan doit avoir un impact concret puisqu'il va recommander aux États des priorités à considérer pour leurs prochains objectifs climatiques afin de mieux faire sur la réduction des émissions, l'adaptation, les pertes et dommages et tous les piliers de l'Accord de Paris.



Source : Climate Chance

→ Agenda 2030 :

- pour les populations,
- pour la planète,
- pour la prospérité,
- pour la paix et par les partenariats.

17 ODD (Objectifs de Développement Durable) dans l'agenda 2030

Agenda-2030.fr



Ils portent une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable